



Préavis de grève

France 3 Bretagne au bout du rouleau

Au vu des nombreuses alertes écrites et orales des salariés et des instances représentatives du personnel ces 3 dernières années, restées sans effet jusqu'à ce jour

Au vu de l'enquête Santé de 2016 soulignant d'importants problèmes à France 3 Bretagne, qui n'a débouché sur aucun plan d'actions à ce jour,

Au vu de l'absence de concrétisation des propositions issues des ateliers participatifs du printemps 2017, dans lesquels les salariés se sont pourtant largement investis en dehors de leur temps de travail, pointant de nombreux dysfonctionnements et le manque de moyens,

Au vu de l'alerte pour danger grave lancée par le CHSCT en juin 2017 et restée vaine jusqu'à ce jour,

Au vu du dernier rapport éloquent du médecin du travail sur les risques psycho-sociaux et les chiffres croissants de l'absentéisme (+ 79% en un an),

Au vu de l'augmentation notable des cas de souffrance au travail au sein notamment de la rédaction de Rennes, de la locale d'Iroise mais aussi d'autres services, en particulier pour empêchement à la qualité et épuisement,

Au vu de la lettre ouverte des journalistes, documentalistes et scriptes de France 3 Bretagne adressée à la rédaction en chef et à la direction régionale restée sans réponse concrète à ce jour,

Au vu de la réunion du 7 novembre au soir où le directeur régional et le rédacteur en chef ont fait mine de découvrir les problèmes et la souffrance du collectif de travail,

Les salariés de France 3 Bretagne constatent les manquements répétés de la direction régionale. Ils dénoncent cette incurie.

France 3 Bretagne ne peut plus assumer ces dysfonctionnements et ces exigences d'économies, sans mise en danger de ses salariés.


A la demande des salariés, les organisations syndicales CGT, CFDT et SUD déposent donc un préavis de grève, à compter du vendredi 23 novembre 2018 à 0h, pour une durée de 24h.

Elles réclament :

- La reconnaissance et la prise en charge de la souffrance au travail avec des solutions concrètes et rapides
- Le comblement des postes vacants
- Le maintien des postes actuels de mixeur et d'assistante d'édition à France 3 Iroise
- Le remplacement jour pour jour des personnes en arrêt maladie et ce quelle qu'en soit la durée
- L'augmentation du nombre de jours/homme-femme (y compris en basse activité) afin de mener à bien nos missions surtout en actualité
- L'organisation de réunions de préparation et de débriefing avec les salariés concernés par les journaux, émissions et opérations spéciales et pas au dernier moment
- La prise en compte dans la planification des temps de préparation pour les techniciens (équipements, émissions)
- La prise en compte dans la planification des temps de préparation des journalistes dans la planification (calages, dérushage)
- L'adaptation des moyens aux opérations exceptionnelles
- La mise en place des astreintes telles qu'elles sont prévues par l'accord collectif
- La planification d'un technicien pour les envois en 4G, a fortiori les directs
- La planification d'un monteur dédié au module Franceinfo et à l'iti week-end
- Le renforcement du poste d'infographie
- Les remplacements en Bex sur la base du volontariat
- La prise en compte du travail effectué pendant les ateliers participatifs.

A Rennes et Brest le 17/11/2018



Pour la CGT


DS CGT

Pour la CFDT

délégué syndical:
Flavien David

Pour SUD

Albère Tempèreau
DS SUD



Reçu en main propre,
avec les réserves d'usage
le 17 novembre 2018 à 10h45